



Sommaing

A001/2026

Arrêté de délégation aux adjoints

Le maire de la commune de Sommaing,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L 2122-18, qui confère le pouvoir au maire d'une commune de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints,

Vu la délibération du conseil municipal du 20 mars 2026 fixant à 2 le nombre des adjoints,

Vu le procès-verbal d'élection du maire et des adjoints du 20 mars 2026,

Considérant que, pour le bon fonctionnement du service, il convient de donner délégation aux adjoints :

Madame BERTON Dominique

Monsieur LENOIR Christian

Article 1er : A compter du 23 mars 2026 Madame BERTON Dominique est déléguée, pour intervenir dans les domaines suivants :

1. Délégation de signature dans le domaine de l'urbanisme.

2. Délégation de fonction et de signature dans la gestion du patrimoine bâti (salle polyvalente et maison communale).

3. Délégation de fonction et de signature dans le domaine de l'environnement et du cadre de vie.

Elle exercera les fonctions suivantes :

1. Dans le domaine de l'urbanisme, la délégation accordée permet à son destinataire d'instruire et de délivrer des permis de construire, déclaration préalable de travaux, Cua, Cub, ...

Remis en main propre à Madame Berton Dominique et Monsieur Lenoir Christian le 24 mars 2026

2. Déléguée aux affaires concernant la gestion du patrimoine bâti (personnel technique, contrat, organisation, nettoyage, matériel, ...).

3. Déléguée aux affaires concernant l'environnement et le cadre de vie. A ce titre, elle sera notamment en charge de l'aménagement des espaces verts, du fleurissement et de toutes les questions relevant de l'environnement et du cadre de vie.

Article 2 : A compter du 23 mars 2026 Monsieur LENOIR Christian est délégué, pour intervenir dans les domaines suivants :

1. Délégation de fonction et de signature dans le domaine des travaux.
2. Délégation de fonction et de signature dans le domaine de la sécurité.

Il exercera les fonctions suivantes :

1. Délégué aux travaux. A ce titre, il sera notamment en charge des questions relatives aux chemins ruraux, au matériel, au personnel technique ...
2. Délégué à la sécurité. A ce titre il sera notamment en charge de la sécurité routière et de la mise à jour du plan Communal de Sauvegarde (PCS).

il sera ajouté un article libellé comme suit : La signature par M ou Mme... des pièces et actes suivants (les citer) devra être précédée de la formule suivante : « *par délégation du MAIRE* ».

Article 3 : Le Maire de la commune de Sommaing, est chargé, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 4 : Copie du présent arrêté sera transmise au contrôle de légalité.

Le Maire,
SALENGRO Roland



Remis en main propre à Madame Berton Dominique et Monsieur Lenoir Christian le 24 mars 2026